



Réunion de la Commission de Concertation
Vergadering van de Overlegcommissie

mardi 10 novembre 2020 à 09:00

ORDRE DU JOUR - AGENDA

EXAMEN DES DOSSIERS :

BEOORDELING DOSSIERS :

N° Nr	H U	N° dossier Dossier nr	Demandeur Aanvrager	Situation du bien Ligging van het goed	E.P. O.O	Motifs Redenen
1.	09:00	17/PFD/175633 7/	Institut de l'Assomption	Avenue des Archiducs 62 Installer temporairement un conteneur de deux classes en rez de chaussée pour les élèves de P1 et P2 de l'école Sainte Thérèse pendant la rénovation lourde de son bâtiment principal pour l'année scolaire 2020/2021.	X	application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) application de la prescription particulière 1.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions) application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant)
2.	09:20	17/PFD/175562 2/	Centre public d'Action sociale de Watermael-Boitsfort	Rue du Loutrier 69 Rénover la toiture avec rehausse de 0,12 m : installer une nouvelle isolation , placer un nouveau recouvrement en ardoise naturelle, créer des fenêtres de toit et agrandir une baie (sortie de secours existante)	X	application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (bien à l'inventaire) application de la prescription particulière 8.4. du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions et installations s'accordant avec celles du cadre urbain environnant) dérogation à l'art.8 du titre I du RRU (hauteur - constructions isolées)
3.	09:40	PU/31037-20	Monsieur BARETTE	Rue des Epicéas 64 construire une véranda	X	dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) application de la prescription générale 0.6. du PRAS

						(actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)
4.	10:00	PU/31007-20	Madame Laurent	Rue du Rouge-Gorge 14 transformer l'habitation et ses annexes, et construire des lucarnes	X	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) art. 188/7 à la demande du PPAS
5.	10:45	PU/31075-20	Monsieur et Madame GILLIOT- BEGAULT	Rue Willy Coppens 21 transformer et rénover la maison unifamiliale	-	application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics) application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
6.	11:00	PU/31026-20	Madame Julie LOUISE INVEST S.P.R.L.	Rue du Bien-Faire 62 transformer et agrandir la maison unifamiliale	-	application de l'art. 207 §1. al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)
7.	11:20	PU/30969-20	Monsieur et Madame TORRES COBO-VANACKER	Avenue des Lucioles 6 créer un volume supplémentaire sur la toiture plate existante de la maison unifamiliale, fermer la servitude passage au front de bâtisse et régulariser le remplacement des châssis et portes d'entrée et de garage en façade avant	X	dérogation à l'art.5 du titre I du RRU (hauteur de la façade avant) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - mitoyenneté) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)
8.	11:40	PU/31029-20	Monsieur et Madame et/ou Eve WILMET	Avenue des Coccinelles 69 transformer et agrandir une maison unifamiliale à l'arrière des sous-sol et rez- de-chaussée, avec installation d'un cabinet paramédical (kinésithérapie) au sous-sol et réaménagement de la zone de recul du bien	X	dérogation à l'art.11 du titre I du RRU (aménagement de la zone de recul) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'art.3 du titre I du RRU (implantation de la construction - façade avant) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)